

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE
(77120)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

Par arrêté n° 456-2025 du 25 septembre 2025 a été prescrite l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

du jeudi 16 octobre au lundi 17 novembre 2025 (16h30)

Par décision n°E25000063/77 du 17 juillet 2025, du Tribunal Administratif de MELUN Monsieur Jean-Charles BAUVE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Madame Francoise NICOLAS en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier de REVISION du PLU seront tenues à la disposition du public en mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX et au service Urbanisme de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE (17 Boulevard de la Marne 77120 COULOMMIERS) pendant la durée de l'enquête du **jeudi 16 octobre au lundi 17 novembre 2025** aux jours et heures habituelles d'ouverture au public :

- **Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie**
 - o Du Lundi au vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **Mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX :**
 - o Lundi, mardi, jeudi de 14h30 à 16h30
 - o Samedi de 9h à 11h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ou les adresser, à son intention, par correspondance au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE (17 bld de la Marne 77120 COULOMMIERS) ou

à la mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX 46 rue Raymond Poincaré 77660) ou encore les formuler par courriel à l'adresse :
revision-plu-saint-jean-les-deux-jumeaux@mail.registre-numerique.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au siège de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE et à la mairie de COULOMMIERS dès la publication de l'arrêté prescrivant l'enquête publique.

Le dossier sera en outre également consultable durant l'enquête publique sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie : www.coulommierspaysdebrie.fr
ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-saint-jean-les-deux-jumeaux>

Monsieur le Commissaire enquêteur sera présent en Mairie de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Jeudi 16 octobre de 14h30 à 16h30**
- **Vendredi 7 novembre de 14h30 à 16h30**
- **Samedi 15 novembre de 9 h à 11h**
- **Lundi 17 novembre de 14h30 à 16h30**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté d'Agglomération COULOMMIERS PAYS DE BRIE et sur le site internet : www.coulommierspaysdebrie.fr pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de révision du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu, d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de :

- Monsieur Ugo PEZZETTA, Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (Service Urbanisme – 17 Boulevard de la Marne 77120 COULOMMIERS – Tél. 01.64 20 02 12).

A COULOMMIERS, Le Président Ugo PEZZETTA